

1. Bourg

NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLU

	UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
	UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
	1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
	A - Zone agricole protégée
	Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
	N - Zone naturelle protégée

- Périmètre d'Orientement d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
- Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Cours d'eau et plans d'eau

